

**CORPORATION MUNICIPALE DE SAINT-URBAIN
ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
DU VENDREDI 21 JANVIER 2022 À 12h15**



Ouverture de l'assemblée

1. Ordre du jour

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de Saint-Urbain, tenue le vendredi 21 janvier 2022, à midi quinze (12h15) par vidéoconférence ;

2. Règlement

- 2.1 Modification du règlement d'emprunt numéro 366 décrétant un emprunt de 350 000 \$ pour l'achat de la Résidence Au Gré du Temps;

3. Autres

- 3.1 Période de questions;
- 3.2 Levée de l'assemblée.